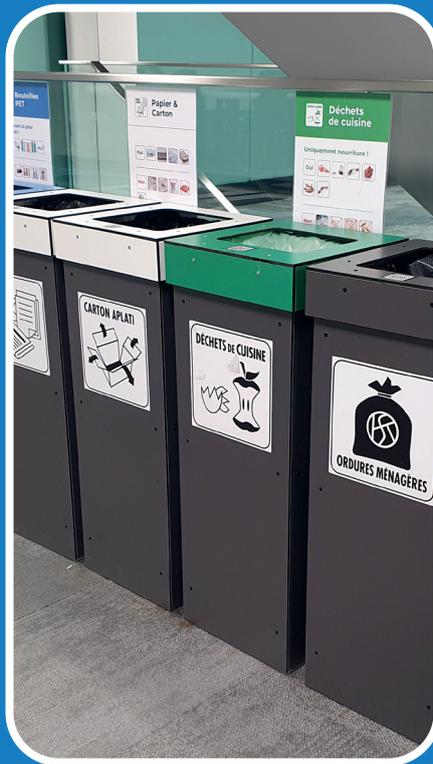


Rapport d'activité RSE

2023



Sommaire

Les enjeux de la durabilité pour l'IMAD	4
Dans l'ADN de l'institution	6
Les actions historiques	8
Les objectifs de développement durable pour les EPA	10
L'engagement 2024-2027	22

Avant-propos

L'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) met en œuvre la politique publique de maintien à domicile à travers un contrat de prestations quadriennal passé avec l'Etat de Genève. Ce contrat fixe les objectifs et les moyens qui lui sont alloués pour répondre à ses missions.

Le contrat de prestations 2024-2027, adopté en novembre 2023 par le Conseil d'Etat et voté à l'unanimité par le Grand Conseil le 24 février 2024, confirme et renforce le rôle du maintien à domicile en tant qu'outil majeur de la politique sanitaire cantonale.

Dans ce contexte, les enjeux de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) sont intégrés dans la stratégie institutionnelle. En collaboration étroite avec le Département du territoire et le Service cantonal du développement durable, des objectifs et des cibles sont déterminés annuellement du point de vue économique, sociétal et environnemental. Ces cibles sont contrôlées et évaluées selon des indicateurs spécifiques dans le cadre du contrat de prestations.

En marge du rapport d'activités publié annuellement par l'institution dans le cadre du contrat de prestations, le rapport RSE fournit un éclairage plus approfondi de l'engagement de l'IMAD dans ce domaine.

Les enjeux de la durabilité pour l'IMAD

Etablissement public du canton de Genève, l'institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) réalise une triple mission: soutenir, soigner et former.

Les prestations de l'IMAD sont délivrées à plus 18'000 personnes dans tout le canton. Elles ont pour but de contribuer au maintien à domicile des personnes malades, vulnérables ou en perte d'autonomie, quand cela est souhaité et possible.

Les équipes professionnelles effectuent 8'400 prestations par jour représentant près de 900 heures quotidiennes de déplacements pour les professionnels qui se rendent au domicile des habitants du canton de Genève ainsi que dans les unités d'accueil temporaire de répit (UATR) et dans les immeubles avec encadrement pour personnes âgées (IEPA).

Un fort engagement

En matière de durabilité, l'IMAD s'aligne dans la mesure de ses possibilités avec les 17 objectifs de développement durable (ODD) et les 169 cibles associées, établis par l'Organisation des Nations Unies. Ces objectifs ambitieux englobent de manière exhaustive et équilibrée les trois dimensions fondamentales du développement durable: économique, sociétale et environnementale. En adhérant à ces principes, l'institution s'engage à contribuer activement à un avenir plus durable, où l'efficacité économique, la responsabilité environnementale et la solidarité sociale coexistent en harmonie.

Ces objectifs de développement durable de l'ONU forment «la clé de voûte» de l'Agenda 2030 de la Confédération qui fixe les priorités de la politique de durabilité «dans les domaines pour lesquels la nécessité d'agir et le besoin de coordonner les diverses politiques sectorielles sont les plus marqués en vue d'une mise en œuvre de l'Agenda 2030 au niveau fédéral».

En accord avec ces objectifs et valeurs, le canton de Genève mène une politique de développement durable concrétisée par le concept cantonal du développement durable 2030 ainsi que le plan climat cantonal définissant les lignes directrices et les axes stratégiques du canton. Dans ce cadre, les domaines

et les 17 objectifs de développement durable font l'objet d'engagements forts de la part des établissements publics autonomes (EPA) et, plus particulièrement, de l'IMAD. L'article 10 du contrat de prestations 2024-2027¹ concrétise par ailleurs les engagements de l'institution par l'adoption de différents indicateurs sur le développement durable dans les années à venir.

1. Article 10 du contrat de prestations 2024-2027 de l'IMAD : « L'IMAD s'engage à ce que les objectifs qu'elle poursuit et les actions qu'elle entreprend s'inscrivent dans une perspective de développement durable, conformément à la loi sur l'action publique en vue du développement durable (Agenda 21) (LDD), du 12 mai 2016 (A 2 60), et à l'annexe 8a. »

Les objectifs de développement durable à l'IMAD

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

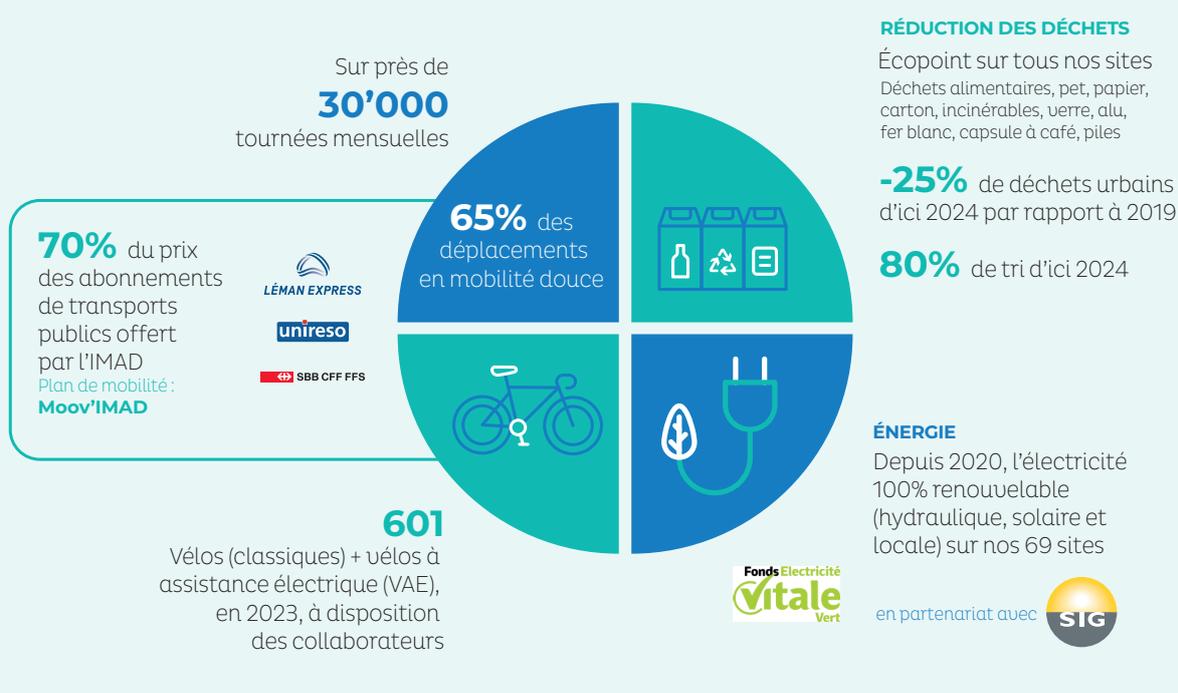
- 3 La santé - cœur de métier
- 4 Campus IMAD, centre de formation
- 5 Égalité salariale
- 7 Électricité 100 % renouvelable
- 8 Conditions de l'Etat
- 9 Numérique responsable
- 10 Égalité
- 11 Partenariats
- 12 Achats responsables
- 13 Plan de mobilité et plan canicule



Dans l'ADN de l'institution

Les enjeux de développement durable (environnemental, économique, sociétal) animent l'IMAD depuis de nombreuses années. Un plan de mobilité a été mis en œuvre dès 2006; le tri des déchets, en partenariat avec des entreprises sociales et solidaires, a été implémenté dès 2013 ou encore des contrats pour la fourniture d'électricité 100 % renouvelable ont été conclus avec les SIG en 2020 (lire p.8 le chapitre « Les actions historiques »). Les objectifs de développement durable relèvent ainsi de la culture institutionnelle de l'IMAD et font partie intégrante de son plan stratégique.

Nos engagements sociétaux ENVIRONNEMENT



Dynamique participative et collaborative

Le développement durable étant «l'affaire de tous», une journée thématique ouverte à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs a été organisée en 2020. Les propositions obtenues lors de cette journée collaborative sont venues compléter la feuille de route de responsabilité sociétale de l'entreprise.

Organisation du travail

Inauguré en présence des autorités et des partenaires le 29 septembre 2023, le site de Pont-Rouge marque une étape importante dans la transformation de l'IMAD. Ce nouveau lieu répondant aux critères Minergie est un levier pour renforcer les bonnes pratiques de durabilité et en insuffler de nouvelles dans une perspective collaborative. L'architecture, la spatialité et l'aménagement intérieur

ont été conçus pour et avec les collaboratrices et collaborateurs de l'IMAD² pour permettre le déploiement des valeurs collaboratives de la stratégie institutionnelle Cap'139. Les espaces ont été élaborés afin de favoriser un mode de travail basé sur l'échange dans l'objectif de favoriser la mobilité et la fluidité des échanges. La dynamique du travail «ensemble» est incarnée sous forme de «villages» regroupant plusieurs directions, sans bureaux personnellement attribués. Les surfaces de travail sont optimisées (réduction de 30% des espaces de bureau et institutionnalisation du télétravail), avec des espaces à valeur ajoutée³. Un étage entier est dédié à la formation (espaces adaptés aux types de formation délivrés) avec un espace de simulation. Le plain-pied est consacré à l'accueil pour les patients, partenaires et professionnels permettant également de recevoir forums et symposiums.

Un restaurant, géré par un partenaire promouvant l'intégration de personnes en situation de handicap, conjugue espace de formation à la nutrition et repas équilibrés pour les collaborateurs et les personnes en formation tout en limitant le gaspillage alimentaire.

Bien-vivre au travail

Les mesures concernant le bien-vivre du personnel ont également été réactivées après la crise COVID-19, comme le déploiement de salles de repos dans les équipes de terrain. Une enquête menée auprès des collaborateurs et collaboratrices de terrain sur la conciliation de la vie privée avec la vie professionnelle aboutira, en 2024, sur l'établissement d'une feuille de route permettant de déterminer les thématiques prioritaires par les collaborateurs.

2. Nombre de sondages et travaux de groupe ont été menés en vue de cette transformation. Des pilotes ont également été conduits avant le déménagement pour tester l'adéquation de certaines configurations et besoins. Enfin, des collaboratrices et collaborateurs «ambassadeurs» ont accompagné leurs collègues dans le cadre de ce projet de transformation.
3. Les espaces variés doivent pouvoir répondre aux besoins des collaboratrices et collaborateurs. A chaque étage, se trouvent trois types d'espace : bureaux, espaces communs et espaces collaboratifs. En outre, un étage est principalement dédié au travail collaboratif et des espaces modulables de coworking. Un autre étage est lui principalement consacré à la formation avec 5 salles équipées pour réaliser des sessions hybrides (en présentiel et non présentiel).

Les actions historiques

Plan mobilité

Depuis 2006, l'IMAD s'engage résolument en faveur du développement durable, notamment au travers de son plan de mobilité qui a été distingué par le « Prix mobilité d'entreprise », une récompense décernée par les cantons de Genève et de Vaud ainsi que la Ville de Genève. Ce plan concrétisait la Déclaration environnementale du Conseil d'État, signée le 9 janvier 2002, faisant suite à la Loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (Agenda 21) adoptée en 2001.

Le plan de mobilité de l'IMAD vise à atteindre deux objectifs principaux: minimiser les impacts environnementaux des déplacements professionnels, tels que la pollution et les embouteillages, et encourager une mobilité efficiente et active, bénéfique pour la santé des collaboratrices et collaborateurs. Ces objectifs ont été complétés par une dimension sociale, pilier du développement durable, avec la gestion du parc de vélos et de vélos à assistance électrique (VAE) confiée à l'Association Genève-roule. Le parc, qui comptait une dizaine de vélos et de VAE en 2006, s'est étoffé pour atteindre aujourd'hui 600 vélos et vélos à assistance électriques (VAE).

Outre son plan de mobilité, l'IMAD a également été honorée par le Prix Suisse de l'Éthique en 2015, en reconnaissance de son partenariat avec la Fondation genevoise Partage visant à améliorer le tri et la collecte de ses déchets urbains.





Plan canicule

Les épisodes caniculaires représentent un danger avéré pour la santé des personnes fragiles, notamment les personnes malades, les personnes âgées et les enfants. La plus grande vigilance de leurs proches est ainsi requise lorsque l'alerte aux fortes chaleurs est lancée. Un dispositif de prévention lié aux épisodes de canicule a été instauré depuis 2016 par l'Etat de Genève avec le concours de l'IMAD. Il prévoit la détection quotidienne des signes d'alerte de déshydratation par le personnel de l'institution. Ce dernier se rend au domicile des patientes et patients à risque identifiés dans la patientèle suivie par l'IMAD ou en collaboration avec les communes. Il s'agit en particulier de personnes souffrant de maladies chroniques, vivant seules, âgées ou dépendantes et fragiles. Dans les autres cas, les

collaboratrices et collaborateurs de l'IMAD réalisent cette détection par téléphone. En cas de doute sur l'état de santé de la personne à la suite d'un appel, les équipes soignantes interviennent à domicile.

Au mois d'août 2023, un épisode caniculaire éprouvant a duré 9 jours. En collaboration avec les communes signataires d'une convention, l'IMAD a effectué 10'044 appels et réalisé 306 visites supplémentaires pour s'assurer de l'état de santé des personnes contactées.

La formation

Rôle cardinal de l'IMAD, former fait partie de la mission de l'institution. Face aux évolutions impactant à la fois l'activité et les compétences des professionnels de la santé, la mission de formation de l'IMAD a été stratégiquement

redéfinie en 2023. Ce positionnement vise à utiliser la formation comme un outil clé pour favoriser l'adaptation des compétences professionnelles aux défis de la transformation de l'institution dans le contexte de profondes mutations du système de santé. Elle vise également à soutenir l'accompagnement des changements nécessaires face aux évolutions du système de santé prévues dans les années à venir.

L'IMAD forme environ le tiers de l'effectif total des apprenties et apprentis ASSC en formation duale dans le canton. Pour faire face aux besoins croissants de prise en charge de la patientèle à domicile, l'engagement des apprentis ASSC au terme de leur formation — en fonction de leurs résultats et de leurs aptitudes — est un objectif de la stratégie des ressources humaines.

Les objectifs de développement durable pour les EPA

Domaines d'actions

Objectifs de développement durable

Loyauté des pratiques

Thématique achats responsables

- Augmenter la part des marchés publics intégrant les principes du développement durable

Consommateurs et alimentation durable

Thématique alimentation durable

- Augmenter la consommation de produits locaux labellisés GRTA dans la restauration collective

Environnement: énergie, gestion des déchets, mobilité

Thématique déchets et ressources

- Réduire la quantité de déchets urbains incinérés
- Augmenter le taux de recyclage

Thématique éco-mobilité

- Diminuer l'impact environnemental des déplacements pendulaires et professionnels

Thématique bâtiment et énergie

- Rénover le parc bâti
- Diminuer la consommation d'énergie (électricité et chaleur)
- Augmenter la part de chaleur d'origine renouvelable

Thématique numérique responsable

- Augmenter l'engagement en faveur d'un numérique responsable

Communauté et développement local, création d'emplois

Thématique sociale

- Favoriser l'engagement d'apprenties et apprentis
- Favoriser la réinsertion des personnes en demande d'emploi issus de l'OCE, de l'Hospice général et de l'AI

Bien-être, conditions de travail et développement des compétences

Thématique sociale

- Diminuer le taux d'absentéisme
- Renforcer l'égalité des sexes
- Prévenir les discriminations en raison du sexe, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre



Achats responsables

Le service des achats de l'IMAD applique l'accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP) tout en intégrant les principes du développement durable dans le choix de ses prestataires et fournisseurs. Les achats non soumis aux marchés publics favorisent l'économie circulaire, les institutions, entreprises et commerçants locaux. Les choix d'équipements et de matériels se portent en priorité vers des services et des objets qui ont une faible empreinte environnementale. Pour les marchés attribués de gré à gré, l'IMAD prend en compte le critère de la formation professionnelle dans les adjudications de marchés publics de l'État de Genève.

L'ensemble des acheteurs ont par ailleurs été formés en 2023 par la Haute école de gestion de Genève aux achats professionnels responsables.

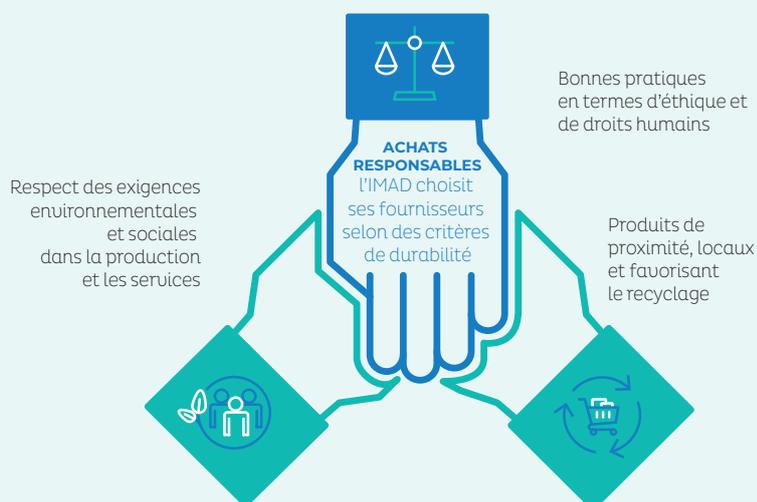
Partenariats

L'institution mandate autant que possible les structures locales d'insertion sociale et de réinsertion professionnelle. En 2023, les structures suivantes ont bénéficié de ces partenariats:

- **Atelier ABX de l'Association Astural**
constructions d'abris, et de remorques à vélo
- **Fondation Foyer Handicap**
petite restauration, matériel d'ergothérapie
- **Fondation Trajets**
restaurant d'entreprise
- **Établissements publics pour l'intégration (EPI)**
levées de déchets urbains, construction d'écopoints, impressions, réemploi du matériel informatique et des cartouches d'encre
- **Fondation Pro Genève Entreprise sociale privée**
petite restauration alimentaire, construction d'écopoints et montage des nouveaux VAE de l'IMAD
- **Genèveroule**
location, gestion et entretien des vélos et des VAE de l'IMAD
- **Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Genève**
programmes et projets d'insertion professionnelle, dont les grands nettoyages, l'aide pratique et la formation.

Nos engagements sociétaux

SOCIÉTÉ



NOS ENTREPRISES SOCIALES PARTENAIRES



Alimentation durable

Restaurant d'entreprise

En 2023, l'IMAD a inauguré son premier restaurant d'entreprise, lequel est situé en son nouveau siège à Lancy Pont-Rouge. Il est réservé aux collaboratrices et aux collaborateurs de l'IMAD et aux personnes qui viennent en formation au campus IMAD. La gérance du restaurant a été attribuée, à la suite d'un appel d'offres, à la Fondation Trajets laquelle a ainsi pu créer des emplois de réinsertion sociale professionnelle. En 2024, l'IMAD et la Fondation Trajets adhéreront au label «Genève Région - Terre Avenir» (GRTA) afin d'acter formellement la volonté et l'engagement de promouvoir les produits de proximité. Quant aux déchets alimentaires liés à ce restaurant, ils font l'objet d'un suivi afin de limiter au maximum le gaspillage alimentaire et le respect du tri des déchets.



Portage de repas à la patientèle

L'IMAD livre hebdomadairement environ 11'000 repas au domicile de sa patientèle. Plus de 17 régimes et 4 textures différentes peuvent être proposés en fonction des besoins alimentaires de la personne. Ces repas sont préparés par les HUG en collaboration avec le Centre de nutrition et diététique de

l'IMAD. En 2023, l'initiative a été prise par les deux parties de remplacer les barquettes de livraison fabriquées en plastique jetable.

Un groupe de travail a été constitué par l'IMAD et les HUG afin d'identifier les solutions les plus durables en tenant compte des réalités de la patientèle constituée majoritairement par des personnes de 80 ans et plus.



Déchets et ressources

Dès 2013, le Comité de direction de l'IMAD a validé la mise en place de poubelles de tri dans toute l'institution. Cette mesure avait été primée en 2015 par le «Prix de l'éthique» décerné par la Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud pour récompenser ces efforts et le partenariat social et écologique conclu avec l'Association Partage. Depuis plus de 10 ans, la gestion des déchets à l'IMAD est associée à une activité de réinsertion professionnelle et sociale. Une tâche reprise par les EPI à la suite du retrait de Partage qui souhaitait se concentrer sur son activité principale de banque alimentaire.

En 2019, l'IMAD a initié un projet pilote de nouveaux écopoints dans le site de Carouge en partenariat avec la Fondation PRO Genève.

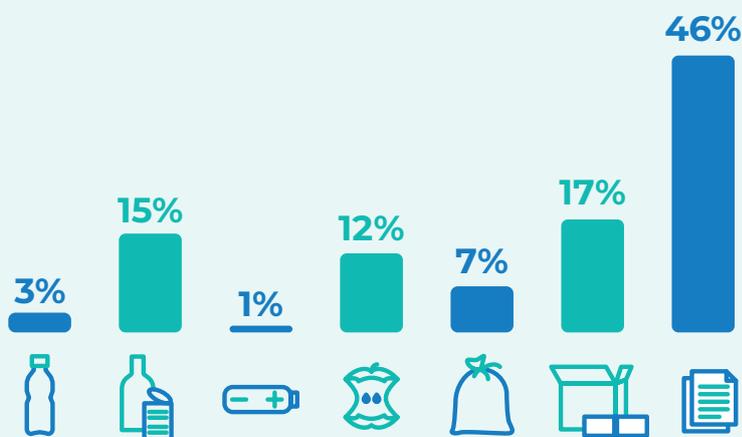
233 poubelles ont été construites, réparties en 34 écopoints, dont des nouvelles poubelles «vertes» pour les déchets organiques, ainsi qu'un pesage tous les déchets afin de créer un indicateur de suivi précis pour chaque site et type de déchets.

En 2023 et dans le cadre du déménagement du siège de l'IMAD à Lancy Pont-Rouge, l'IMAD a choisi d'abandonner les poubelles de bureau ainsi que les machines à capsules de café afin de favoriser le tri et de réduire le volume des déchets. Résultats: le taux de tri a dépassé 90% en 2021 et 2022, et les poubelles organiques ont permis, entre mai et décembre 2022, de réduire de 19% le poids des déchets incinérables. Les capsules de café représentaient à elles

seules entre 13 et 14% de ces derniers. Des badges d'accès ont été installés dès 2022 sur les photocopieurs et les imprimantes ont été retirées et déplacées afin de réduire les impressions.

Les objectifs de réduction de 25% de déchets urbains et de tri au minimum de 80% de tri sont devenus une réalité et le déploiement des nouveaux écopoints prévu dans les centres et les antennes de l'IMAD est poursuivi.

Recyclage au sein de l'IMAD en 2023 à Carouge



Gestion des déchets

4'614 kg



Déchets dans les écopoints à Carouge triés à 93%
7% d'incinérables

545 kg



près de 19%
le poids des déchets urbains qui ont pu être mis au compost

Ecomobilité

Plan de mobilité

Dans le cadre de son plan de mobilité, l'IMAD promeut l'utilisation du vélo à assistance électrique (VAE) ainsi que des transports publics pour diminuer l'impact environnemental des déplacements professionnels et pendulaires de ses collaboratrices et collaborateurs. Des mesures d'incitations à la mobilité douce sont proposées aux collaboratrices et collaborateurs de l'institution :

- Une participation à l'achat d'abonnements Unireso, CFF, P+R et P+B à raison de 70% (pour un maximum de CHF 800.-)
- Des cartes « tpgPay » mises à la disposition des équipes
- La mise à disposition de vélos et vélos à assistance électrique au sein des équipes.



	2022	2023
Nombre de participations aux abonnements	737	932 (+26%)
Nombre de vélos et de vélos à assistance électrique (VAE)	580	601 (+3.5%)
Nombre de véhicules automobiles:		
Essence	148	161 (+8%)
Électrique	44	44 (+0%)

Moyens de déplacements professionnels

En 2023, les moyens de déplacement utilisés dans le cadre de la mobilité professionnelle sont déterminés en fonction des distances à parcourir dans le cadre des tournées des collaboratrices et collaborateurs.

La voiture à essence ou électrique (représentant 20% des véhicules de l'IMAD) n'est utilisée que pour les longs trajets en campagne.

Au total, 65% des déplacements effectués par le personnel de terrain sont réalisés en mobilité douce. Le site de Pont-Rouge abrite le siège social, mais également le centre de formation (Campus IMAD) depuis juin 2023. Il est situé à proximité des transports publics et du Léman Express ce qui facilite son accès

en mobilité douce tant pour les collaboratrices et collaborateurs de l'IMAD, les professionnels en formation que pour les patientes et patients, les proches aidants et les partenaires.

Sondage sur les déplacements pendulaires

Un sondage a été réalisé concernant les déplacements pendulaires des collaboratrices et collaborateurs qui utilisent différents modes pour effectuer les 20 km parcourus en moyenne entre leur domicile et leur lieu de travail. Une majorité de collaboratrices et collaborateurs sont d'accord de changer leurs habitudes pour des déplacements plus durables. Enfin, il convient de relever que 36% d'entre eux habitent dans des zones non desservies par les transports publics limitant de fait les alternatives.

Répartitions des modes de déplacements professionnels



Marche et transports publics

20%



Vélos à assistance électrique et vélos

45%



Véhicules automobiles

35%

Résultats du sondage de la mobilité pendulaire



34%
de participation

44% résident dans le Grand-Genève (Zone Unireso) | **56%** vivent dans des zones plus éloignées



19.8 km

sont en moyenne parcourus pour venir au travail



52%

sont d'accord de **PASSER AU VÉLO** sous certaines conditions



38%

serait d'accord de **COVOITURER**

46%
optent pour la mobilité douce



18%

1'100
personnes utilisent les transports publics



28%



50%

P+R **3%**



1%

Bâtiment et énergie

En février 2020, l'IMAD est passée de 40 % à 100 % d'approvisionnement en électricité renouvelable « Vitale Vert » produite par les Services industriels genevois à partir d'énergies solaires et hydrauliques, écologiques et locales. Par ailleurs, pour contribuer à diminuer les impacts de la crise énergétique et en conformité avec les recommandations du canton de Genève, des mesures strictes ont été appliquées dès décembre 2022 dans tous les locaux occupés par l'IMAD, comme la limitation du chauffage à 20° et la suppression d'eau chaude lorsque cela était possible. Un réglage à 23° a néanmoins été accordé aux immeubles avec encadrement pour personnes âgées et aux unités d'accueil temporaire de répit eu égard à la fragilité des personnes prises en charge dans ces lieux. Ces mesures ont été maintenues durant la saison hivernale 2023.

L'éclairage intérieur et extérieur du siège de l'IMAD à Pont-Rouge ainsi que celui des antennes de maintien à domicile est éteint de nuit. Des capteurs de présence limitent l'utilisation de l'éclairage au strict minimum. Selon les sites, sur décision des régies et en fonction des possibilités, le nombre d'ascenseurs en service a été limité. Par ailleurs, il est conseillé aux collaboratrices et collaborateurs d'emprunter les escaliers.



Dans le cadre du transfert de son siège social, l'IMAD a décidé de privilégier un bâtiment présentant de nombreux avantages d'un point de vue de la durabilité comme par exemple:

- Un bâtiment « Minergie » se distinguant par une utilisation systématique d'énergies renouvelables et une exploitation du potentiel de l'énergie solaire.
- Une réduction des surfaces de bureau grâce à la mise en œuvre du « flex office » avec la possibilité selon ses activités de choisir de travailler dans des espaces collaboratifs, des espaces confidentiels ou des bureaux à plusieurs. Le « flex office » est, en outre, couplé à la possibilité de télétravailler.
- L'exploitation de la lumière naturelle grâce aux baies vitrées ainsi que des luminaires à ampoules LED et capteurs de présence.
- Des espaces de formation optimisés et répondant aux besoins institutionnels et du réseau.
- Une desserte optimale en matière de transports publics et de local à vélos.

Numérique responsable

Protection des données

La protection des données liées à la patientèle de l'IMAD a toujours été au cœur des préoccupations institutionnelles. Aux mesures techniques déjà prises s'ajoutent des campagnes d'informations et de sensibilisation adressées régulièrement aux collaborateurs.

Matériel informatique

L'IMAD est également membre, depuis plusieurs années, de l'association pour le partenariat des achats informatiques romands (PAIR) laquelle vise à optimiser les achats, réunir les besoins communs et favoriser les échanges en menant

des appels d'offres incluant des critères respectant les meilleures pratiques relatives au développement durable (environnement et droits humains)⁴.

Le matériel informatique hors d'usage ainsi que les cartouches d'encre sont collectés par les EPI pour être recyclés.

En 2023, l'IMAD a participé au « Digital Cleanup Day », une journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action. Un nettoyage des messageries et des fichiers, mais aussi un retour du matériel inutilisé par les collaborateurs. Cet événement sera reconduit en 2024.

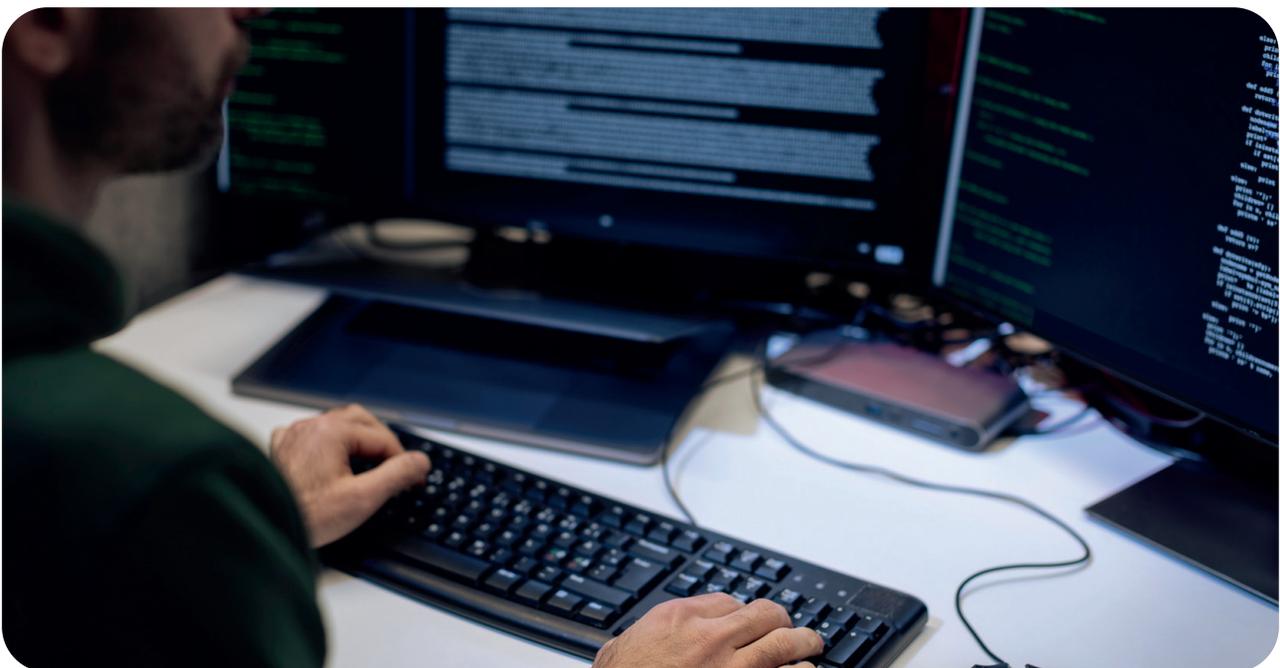
Numérisation

A l'occasion du déménagement de son siège social, l'IMAD a opéré plusieurs transformations dont celle de la numérisation et de la limitation des impressions papier, la suppression des imprimantes individuelles et la mutualisation de copieurs utilisables au moyen du badge individuel.

Groupe de travail cantonal

L'IMAD participe activement au groupe de travail « numérique responsable » piloté par l'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN).

4. L'association le PAIR est affiliée à « ElectronicsWatch », depuis 2017, afin de souligner l'importance de la question des droits humains.



Thématiques sociales

Formation

Rôle cardinal de l'IMAD, «former» fait partie de la mission de l'institution. En 2016, l'IMAD a obtenu le label d'entreprise formatrice décerné par le centre de formation professionnelle social. Avec près de 34'000 heures de formation et 45 CAS⁵ et DAS⁶ en 2022, la formation participe à l'employabilité des collaborateurs ainsi qu'au bien-vivre au travail et constitue également un facteur essentiel d'attractivité de l'institution dans le contexte actuel et à venir de forte pénurie et d'évolution des métiers. Les axes de formation développés ont ainsi pour but de garantir la qualité et la sécurité des soins avec efficacité.

- Un CAS (Certificate of Advanced Studies) est délivré au terme d'une formation d'au moins 120 heures de contact ainsi que des heures de travail personnel, une évaluation des connaissances et, dans certains cas, un travail de mémoire.
- Un DAS (Diploma of Advanced Studies) est délivré au terme d'une formation d'au moins 250 heures de contact ainsi que des heures de travail personnel, une évaluation des connaissances et, dans la plupart des cas, un travail de mémoire.
- Avec Logib, la Confédération fournit des outils scientifiquement reconnus, sûrs et conformes au droit pour l'analyse de l'égalité salariale. Les résultats de l'analyse de Logib peuvent être utilisés dans le domaine des marchés publics comme garantie du respect de l'égalité salariale.

Dans le cadre de la politique d'apprentissage du canton de Genève, l'IMAD affiche un taux de jeunes en formation professionnelle sur toutes les filières de 5.37%, soit au-delà de l'objectif de l'État fixé à 4%.

Pour l'année 2023-2024, 61 apprenties et apprentis participent à la relève au sein de l'institution, tous métiers et niveaux confondus.

Égalité

L'assurance d'une égalité salariale et de la lutte contre la discrimination a été formalisée par la signature d'une charte en 2021. Une analyse menée par KPMG en 2022 a en outre confirmé l'égalité salariale au sein de l'institution au moyen du logiciel «logib»⁷.

Employeur responsable

Le label «1+ pour tous» délivré par le canton de Genève pour favoriser la réinsertion de personnes au chômage a été obtenu par l'IMAD en 2014. En 2023, 30 personnes adressées par l'office cantonal de l'emploi ont été recrutées par l'institution.



Partenariats

Les collaborations avec des structures d'insertion sociale et professionnelle sont mentionnées dans la rubrique «Achats responsables».

Nos engagements sociétaux EMPLOYEUR RESPONSABLE

FORMATION

65 apprenties et apprentis,
toutes professions confondues

ÉGALITÉ

Signataire de la [charte pour l'égalité salariale](#)
dans le secteur public

RÉINSERTION PROFESSIONNELLE

Depuis 2014, l'IMAD favorise l'engagement de personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi (30 engagements en 2023)



Flexibilisation du temps de travail

En 2023, de nouvelles possibilités de flexibilisation du temps de travail combinant travail à taux partiel et/ou travail à distance sont proposées pour les fonctions de terrain et de support selon des modalités qui dépendent de l'activité exercée dans l'institution. 67% des collaboratrices et collaborateurs bénéficient d'un travail à temps partiel.

Conciliation vie professionnelle vie privée

En lien avec sa stratégie institutionnelle, l'IMAD a mis en œuvre à partir du premier semestre 2023, de nouvelles modalités de flexibilisation du temps de travail pour répondre à la fois aux besoins de la patientèle, à ceux de l'institution et aux besoins de conciliation entre vie professionnelle et personnelle.

En outre, les équipes de terrain qui ont des horaires planifiés huit semaines à l'avance ont été invitées à prendre part à une réflexion sur la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Le sondage « Solutions vie privée/vie prof à l'épreuve du terrain » a ainsi obtenu un taux de participation de 73%. Les résultats seront communiqués en 2024.

Santé et sécurité

« Prendre soin des collaborateurs comme ils prennent soin des patients » est le credo du service de santé et sécurité au travail (SST) de l'IMAD. Ce service a développé une politique de santé orientée « promotion de la santé », avec une attention particulière portée sur la prévention des risques psychosociaux et sur les troubles musculo-squelettiques des zones fortement sollicitées (épaules, poignets et lombaires).

Poursuivant le même but au travers de la mise à disposition de lieux de repos propices à la récupération, l'IMAD souhaite contribuer au bien-vivre au travail et promouvoir la santé des collaboratrices et des collaborateurs. L'objectif est de proposer un cadre de vie professionnel qui tient compte de la pénibilité physique et psychologique du travail dans les soins à domicile.

Empreinte carbone

Dans le cadre de sa politique de responsabilité et de durabilité envers l'environnement et la société, l'IMAD incite ses collaboratrices et collaborateurs à réaliser un test permettant de déterminer leur empreinte carbone de manière à identifier les activités générant davantage de gaz à effet de serre et tendre à les diminuer en optant pour d'autres alternatives.



L'engagement 2024-2027

L'IMAD œuvre activement au quotidien sur l'ensemble des objectifs stratégiques de développement durable. Cependant, certains enjeux institutionnels revêtent une importance particulière, comme le plan de la gestion des déchets et des ressources, l'écomobilité ou la contribution à la lutte contre la pénurie des professionnels de la santé. Ces thématiques représentent des leviers institutionnels importants⁸ sur lesquels l'institution peut agir.

Domaines d'action

L'engagement RSE 2024-2027 porte sur les domaines d'action suivants:



DÉCHETS ET RESSOURCES

La limitation de l'utilisation de produits de nettoyage, la réduction du gaspillage alimentaire, la labellisation GRTA, l'amélioration des emballages des repas à domicile, l'amélioration continue du tri des déchets, la gestion des déchets résultant des prestations de soins.



ÉCO-MOBILITÉ

La poursuite de la promotion des déplacements durables, des solutions innovantes améliorant la mobilité pendulaire, l'accroissement du pourcentage de véhicules électriques pour les déplacements professionnels.



THÉMATIQUE SOCIALE

La diversification des filières d'apprentissage, la réinsertion des personnes inscrites à l'office cantonal de l'emploi à Genève, l'égalité des sexes en termes de carrières et de salaires ainsi que les mesures prises contre les discriminations.



NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La question du numérique responsable entre en force dès 2024 afin de valoriser les actions déjà entreprises et de mettre en évidence celles à parfaire. Un label sera associé à cette démarche et une formation en ligne sera proposée aux collaboratrices et aux collaborateurs.

Des objectifs durables

Certains objectifs moins spécifiques sont ancrés dans l'ADN institutionnel. Il s'agit du développement d'achats responsables et des partenariats privilégiant les structures d'insertion sociale et solidaire ou encore la limitation de la consommation d'énergie ainsi que la promotion du recyclage et le réemploi. Ces thématiques sont au cœur des engagements pris par l'institution à court, moyen et long terme.

8. Pour rappel, l'IMAD n'est pas propriétaire des bâtiments qu'elle occupe et n'a que peu de leviers sur les différents objectifs qu'un propriétaire peut s'imposer. L'institution reste néanmoins attentive à la qualité des bâtiments lors de la conclusion de baux (exemple, bâtiment Minergie © à Pont-Rouge).

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



imad.geneve



imad_geneve



imad-geneve



imad_geneve





POUR TOUTE INFORMATION

Esplanade de Pont-Rouge 5 • 1212 Grand-Lancy 1
☎ 022 420 20 00 • info@imad-ge.ch • imad-ge.ch

